

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2025**

N° 2025-71

L'an deux mil VINGT-CINQ, le CINQ du mois de SEPTEMBRE, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX.

Date de Convocation :
25/08/2025

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER, Philippe BOSQUET.

Date d'Affichage :
26/08/2025

Nbre de Conseillers :
En Exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

Absents excusés :

Madame Christine MOUQUET et Monsieur David PETITON

Pouvoirs :

Monsieur David PETITON à Madame Véronique DEPREUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

**OBJET : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DU SDE – ECLAIRAGE PUBLIC
«CHEMIN DES FRENES ET RESIDENCE BEL AIR»**

Monsieur le premier adjoint présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire EP-2025-0-76605-M7096 et désigné "Chemin des Frènes et Résidence Bel Air" dont le montant prévisionnel s'élève à 61 038,00 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 27 964,25 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil communal décide :

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2026 pour un montant de 27 964,25 € T.T.C.
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX
Maire

